Retour sur plus de 50 années d'existence de la course de relais du CERN

50 ans d'exubérance, de déguisements farfelus et de passages à la buvette, entrecoupés de moments de course



La première édition de la course de relais du CERN, en 1971. (Image : CERN)

En 2022, un nombre record de participants, soit 156 équipes réunissant au total plus de 1 000 coureurs ou marcheurs, se sont élancés sur le site de Meyrin pour la 50e édition de la course de relais. Pour la toute première fois, des alumnis du CERN ont participé à une course de relais virtuelle dans le monde entier. Après cet anniversaire mémorable, la course fait son retour mercredi 31 mai pour sa 51e édition. Les modalités de la course restent inchangées, de même que les conditions de participation : des équipes de six coureurs travaillant au sein de la même unité professionnelle (département, groupe, projet, expérience ou entreprise) parcourront des tronçons de 1 000, 800, 800, 600, 600 et enfin 400 mètres sur le site de Meyrin. Alors que plus de 50 ans se sont écoulés depuis l'organisation de la première course de relais au CERN, comment cet événement marquant a-t-il évolué au fil du temps ?

Les règles de la course ont peu changé depuis la première édition, qui s'est tenue en 1971. À l'époque, des équipes de cinq coureurs parcouraient des tronçons de 1 500, 1 000, 800, 500 et 300 mètres, soit 4 km 100 en tout. L'équipe « Focus » (groupe d'utilisateurs), composée de Stig Lindbäck, Mick Ferran, David Townsend, Mike Gerard et William Hart, avait triomphé, avec un temps impressionnant de 12 minutes 42.

>>> suite en page 3

Le mot de Rhodri Jones

Le département BE est une ruche à projets

L'objectif principal du département BE est le bon fonctionnement du complexe d'accélérateurs. À présent qu'il a été remis en service, je voudrais vous informer de certains de nos projets en cours.

Sommaire

Actualités

Retour sur plus de 50 années d'existence de	e la
course de relais du CERN	.p.1
Le département BE est une ruche à projets.	p.2
Dernières nouvelles des accélérateurs : souvelles : souvelles accélérateurs : souvelles :	vent
dans les temps, parfois pas	p.4
30 years of a free and open Web	p.5
Joyeux anniversaire au Passeport Big Bang	p.6
Sécurité informatique : la fraude au PDG,	
deuxième tentative	p.7

Communications officielles

Prestations familiales - Obligation de
renseignerp.8
Régime d'assurance maladie du CERN (CHIS) -
Obligation de renseignerp.9
Régime d'assurance maladie du CERN (CHIS) :
nouveau Règlement à compter du 1er maip.10

Annonces.....p.10
Festival Pint of Science 2023

ColorRun à Cessy le dimanche 14 mai 2023 « Tour du Canton » au CERN le 31 mai 51ème course de relais du CERN Attention aux piqûres de tiques ! L&D micro-talk - "Creating a culture of psychological safety"

Conference on the Amazon rainforest May/June issue of the CERN Courier Bibliothèque – livres et e-books en avril

Hommages

Hommages	
Giorgio Brianti (1930 – 2023)p	.15
Yolande Agnosini (1933 – 2023)p	.16

Le coin de l'Ombud

Rapport annuel 2022 de	l'ombud – pourquoi le
ire ?	n 17

Le département BE est une ruche à projets

En tant que chef du département Faisceaux (BE), je suis fier d'annoncer que, après un arrêt technique hivernal (YETS) bien rempli, le complexe d'accélérateurs a été remis en service avec succès, grâce au dévouement de tous les groupes concernés du secteur Accélérateurs technologie, et au soutien de diverses équipes du CERN et de nos nombreux partenaires extérieurs. L'objectif principal du département BE est le bon fonctionnement du complexe d'accélérateurs. À présent qu'il a été remis en service, je voudrais vous informer de certains de nos projets en cours. Durant l'arrêt technique hivernal, d'importants travaux de maintenance préventive et corrective ont été effectués sur tous les systèmes qui sont sous notre responsabilité. Pendant la dernière période d'exploitation, les contrôles accélérateurs ont très bien fonctionné, presque sans temps d'indisponibilité. Cependant, il se passe encore beaucoup de choses en coulisses : il faut gérer la dette technique, améliorer la fonctionnalité pour l'utilisateur final et explorer de nouvelles possibilités. Par exemple, nous travaillons optimiser le système synchronisation du complexe d'accélérateurs en utilisant la technologie White Rabbit, développée par le département BE; à réaliser des contrôles d'accélérateurs non plus sur des serveurs informatiques physiques mais au moven d'applications orchestrées dans des conteneurs, en collaboration avec le service informatique; à développer une plateforme d'applications graphiques centralisées et à faible code pour le secteur Accélérateurs et technologie, ainsi qu'à déployer des solutions d'optimisation basées sur la science des données.

Des progrès ont également été réalisés en ce qui concerne les plateformes de contrôle industriel du CERN qui gèrent l'infrastructure technique du domaine du CERN et les installations d'expérimentation de ses détecteurs accélérateurs. Il s'agit notamment de faire évoluer les infrastructures logicielles pour répondre aux besoins des utilisateurs, se préparer pour une mise à jour majeure du système d'exploitation sousjacent et planifier les principales mises à niveau prévues pour le troisième long arrêt (2026-2028).

tout nouveau groupe de métrologie géodésique, qui est l'un des piliers département BE, effectue l'analyse et l'alignement des composants des accélérateurs et des expériences, et fournit les références géodésiques requises pour toutes les installations d'accélérateurs actuelles et futures au CERN. L'équipe a récemment développé une nouvelle technique de mesure reposant l'interférométrie à balayage de fréquence, qui est en cours d'industrialisation dans le cadre d'une collaboration entre plusieurs groupes département. L'avantage de cette technique innovante est qu'elle permet de sonder l'intérieur d'un cryostat ; c'est pourquoi elle a été utilisée pour examiner le premier des nouveaux aimants quadripôles des triplets du LHC à haute luminosité, construits et testés à Fermilab. Alors que l'aimant était refroidi pour la première fois aux températures de l'hélium liquide, les géomètres du département BE ont pu contrôler en continu la position de la masse froide à l'intérieur de son enceinte à vide, avec une précision de quelques micromètres.

En ce qui concerne les accélérateurs, la source d'ions H-, qui fournit les protons au complexe d'accélérateurs du CERN, a fait l'objet d'une mise à niveau importante pendant l'arrêt technique hivernal, en préparation de l'exploitation 2023. La conception des électrodes qui extraient les ions hydrogène négatifs a été modifiée afin d'améliorer la qualité du faisceau provenant de la source. Ces modifications ont permis au Linac 4, l'accélérateur linéaire qui alimente le complexe d'accélérateurs, d'atteindre des intensités de faisceau 40 % plus élevées. L'arrêt technique hivernal a également été l'occasion d'installer de nouveaux équipements dans le LHC, notamment deux nouveaux collimateurs à cristaux qui répondent aux exigences en matière de protection de la machine lors de l'exploitation avec des ions lourds. Malheureusement, en raison d'un problème mécanique, l'un d'entre eux a dû être retiré peu avant le démarrage ; il devrait être réinstallé plus tard dans l'année.

Les zones d'expérimentation n'ont pas été oubliées : la zone Est, rénovée récemment, accueille déjà des utilisateurs, tandis que son installation CHARM fonctionne à plein régime pour tester la tolérance aux rayonnements des systèmes électroniques. De même, les faisceaux sont à nouveau disponibles dans la zone Nord, alimentés par le faisceau du SPS; la Zone Nord fait actuellement l'objet de la première phase d'un programme de consolidation qui vise à rénover complètement l'installation d'ici le début des années 2030. Outre gérer cette vaste campagne de rénovation, les équipes responsables de ces installations préparent activement la suite, et étudient la meilleure façon d'assurer un avenir à long terme à la zone Nord en fournissant des intensités plus élevées pour d'éventuelles expériences sur la matière noire ou la physique des kaons.

Le département BE contribue également à développer une vision à plus long terme pour le

CERN, concevant différentes options pour les futurs collisionneurs et s'assurant qu'elles reposent sur une base solide; des travaux de recherche et développement sont activement menés sur tous les aspects importants de ces projets.

Les innombrables projets que nous menons ne pourraient l'être sans la participation des nombreuses et diverses équipes du CERN, ainsi que de nos partenaires extérieurs. Je vous remercie tous et toutes pour votre engagement à mettre tout en œuvre pour assurer le bon fonctionnement de notre extraordinaire complexe d'accélérateurs.

Rhodri Jones Chef du département Faisceaux

Retour sur plus de 50 années d'existence de la course de relais du CERN

>>> Cette première édition réussie a donné le coup d'envoi de cette tradition du CERN, marquée, les dix premières années, par des débats sur la périodicité et les règles de la course et par l'arrivée des premières équipes féminines en 1975.

En 1976, l'adoption de l'heure d'été a entraîné un décalage d'une heure entre la France et la Suisse. Bien que le CERN ait trouvé un compromis en décalant les horaires de travail de 30 minutes, la course ne put être organisée pendant la pause déjeuner. John Adams, directeur général du Laboratoire, autorisa le départ de la course le vendredi 11 juin à 16 heures et accepta d'en donner le coup d'envoi. La course fut suivie d'une soirée dansante au restaurant Coop.

Petit saut dans le temps pour arriver aux années 2020 et 2021 : pendant la pandémie de COVID-19, pour la seule et unique fois de son histoire, la course n'eut pas lieu. Le jeudi 9 juin 2022 marqua son retour en force. Ce furent 156 équipes qui prirent part à cette édition spéciale, remportée l'équipe « Doublé ». Grâce à application de une géolocalisation et à l'enthousiasme des

organisateurs et alumnis du Running Club, sept équipes composées d'alumnis purent participer à la course en différents lieux du globe. L'équipe gagnante, les « Chasers », incluait des participants de la Bosnie-Herzégovine, de la Belgique, du Canada et de la Norvège. Ce nouveau format permit de retrouver un visage familier. David Townsend, membre de la première équipe victorieuse en 1971, déclara, lors de son inscription : « Je serai en train de randonner dans les Cornouailles, au Royaume-Uni, mais je trouverai le temps d'apporter ma contribution, même si je n'aurai pas le même rythme qu'en 1971! »

L'édition 2023 approche et des coureurs déterminés visent déjà le podium. C'est le cas de l'équipe « Charly's Tonight », qui participe à la course depuis 20 ans. Interrogé sur les chances de victoire de son équipe cette année, le capitaine, John Osborne, fait preuve d'un optimisme serein : « Notre équipe est très expérimentée et les entraînements se passent bien cette année. Nous sommes en train de finaliser notre stratégie, surtout quand on partage une bière au Charly's

Pub de Saint-Genis. Nous avons failli monter sur le podium l'an dernier et nous avons bon espoir d'améliorer notre performance en 2023. »

Nous comptons sur les coureurs, les spectateurs et une météo clémente pour faire de la 51^e édition la meilleure à ce jour. Les inscriptions resteront ouvertes sur le site du Running Club du CERN jusqu'au lundi 29 mai.

David Dallman (ancien président du Running Club du CERN), Rachel Bray, Sébastien Ponce et Roddy Cunningham

Dernières nouvelles des accélérateurs : souvent dans les temps, parfois pas...



Cette photo montre le quadripôle de l'AD où se situait la fuite d'eau. On voit ici le demi-quadripôle qui génère simultanément un champ dipolaire, permettant de dévier le faisceau d'antiprotons, et un champ quadripolaire, permettant de focaliser les antiprotons. (Image: CERN)

À l'heure actuelle, la quasi-totalité du complexe d'accélérateurs est en service et fournit des faisceaux à toutes les installations d'expérimentation, prévu. comme expériences LHC collectent des données, tandis que la phase de montée en intensité arrive à son terme pour le LHC, qui, dès le week-end dernier, faisait déjà entrer en collision des faisceaux contenant chacun 1 200 paquets, semaine plus tôt qu'initialement prévu. À l'heure où j'écris ces lignes, des faisceaux contenant environ 1800 paquets entrent en collision; il s'agit de la dernière étape avant que la machine soit entièrement remplie de faisceaux constitués chacun de 2 400 paquets environ.

Seul le Décélérateur d'antiprotons (AD) n'avait pas encore pu commencer une exploitation pour la physique. Initialement prévue le 11 mai, celle-ci a malheureusement dû être retardée en raison d'un problème technique. Le 14 mars, lors de la remise en service du matériel du complexe d'antiprotons concluant l'arrêt technique hivernal, une fuite d'eau est apparue dans un quadripôle spécial de l'AD. La fuite, située au niveau de la connexion des bobines isolées, n'a pas pu être réparée sur place. Il a donc été nécessaire d'ouvrir le toit du tunnel de l'AD et de retirer l'aimant afin qu'il soit réparé dans l'atelier des aimants. Les bobines ont été remplacées, l'aimant testé et les cartes de champ magnétique mesurées. Après validation complète, l'aimant réparé a été remis en place dans le tunnel de l'AD le 28 avril, puis les éléments électriques et le système de vide ont été reconnectés. Une fois la mise sous vide initiale achevée, les opérations de détection de fuite ont été menées à bien. Le vide dans l'AD devant être de très haute qualité, la chambre à vide et les équipements associés ont été étuvés. Ce processus, qui dure plus de deux semaines, a été lancé la semaine dernière : la chambre à vide et les équipements se rapportant à l'ensemble du secteur du vide concerné sont chauffés de manière à évacuer et pomper les molécules de gaz résiduelles, y compris celles provenant de la couche superficielle de la chambre à vide. Une fois l'étuvage terminé, il faut procéder refroidissement, retirer tous équipements, puis préparer la machine pour une mise en service avec faisceau.

Pendant que plusieurs équipes étaient occupées à réparer l'aimant, à procéder à la reconnexion et à valider l'opération, l'équipe Opérations de l'AD-ELENA a poursuivi la remise en service du matériel des autres parties de l'AD, tout en procédant à la mise en service avec faisceau d'ELENA avec des ions H⁻ provenant d'une source d'ions locale, dans le but de limiter la perte de temps et d'être aussi

efficace que possible pour la remise en service des faisceaux d'antiprotons pour les expériences.

Ainsi, la mise en service avec faisceau de l'AD commencera le 12 juin et sera optimisée pour permettre la livraison par ELENA, le 30 juin, d'antiprotons aux expériences AD-ELENA, qui l'attendent avec impatience.

L'ensemble des équipes techniques du CERN ont travaillé d'arrache-pied pendant l'arrêt technique hivernal pour exécuter les intenses activités de maintenance corrective et préventive, ainsi que les travaux de consolidation et d'amélioration.

Grâce à leurs efforts et à la qualité de leur travail, la majeure partie du complexe d'accélérateurs a été remise en service de manière efficace et a pu fournir presque tous les faisceaux requis dans les délais, voire, dans certains cas, plus tôt que prévu. Il arrive néanmoins qu'un élément qui fonctionnait bien et ne présentait aucun signe de faiblesse jusqu'alors se montre défaillant et nous oblige à revoir nos plans.

Rende Steerenberg

30 years of a free and open Web

30 April 2023 marks 30 years since the release of the World Wide Web software to the public



The original internal document that marked the release of the World Wide Web to the public, signed by Walter Hoogland and Helmut Weber. (image: CERN)

La version française de cet article n'est pas disponible pour le moment. Nous faisons tout notre possible pour la mettre en ligne dans les plus brefs délais. Merci de votre compréhension.

Exactly 30 years ago, on 30 April 1993, CERN made an important announcement. Walter Hoogland and Helmut Weber, respectively the Director of Research and Director of Administration at the time, decided to publicly release the tool that Tim Berners-Lee had first proposed in 1989 to allow scientists and institutes working on CERN data all

over the globe to share information accurately and quickly. Little did they know how much it would change the world.

On this day in 1993, CERN released the World Wide Web to the public. Now, it is an integral feature of our daily lives: according to the International Telecommunications Union, more than 5 billion people, two thirds of the worldwide population, rely on the internet regularly for research, industry, communications and entertainment.

"Most people would agree that the public release was the best thing we could have done, and that it was the source of the success of the World Wide Web," says Walter Hoogland, co-signatory of the document that proclaimed the Web's release, "apart from, of course, the World Wide Web itself!"

Public domain: then and now

The release of the World Wide Web was launched by an internal document, addressed "to whom it may concern" and signed by Hoogland and Weber. Back In 1993, copyright licensing standards were in the very first stages of development. In this first release, the document states that "CERN relinquishes all intellectual property rights to this code, both source and binary form, and permission is granted for anyone to use, duplicate, modify and redistribute it."

However, as the open source concept was further developed, in 1994, the next version of the

software was released under an open source licence, as opposed to a public domain release. This meant that CERN still retained the copyright, but anybody who wished to could use and modify the Web freely. You can read more about the licensing of the Web at this link.

Releasing the World Wide Web to the public has arguably allowed it to grow into the giant it is

today. Making it free and accessible to everyone was a move reflecting CERN's core values of open collaboration for the benefit of society. This is now encapsulated in CERN's Open Science Policy, which perpetuates the culture of openness and sharing at the Laboratory.

Naomi Dinmore

Joyeux anniversaire au Passeport Big Bang!

L'itinéraire Passeport Big Bang fête ses dix ans, l'occasion de découvrir les sciences et technologies du CERN en parcourant la campagne franco-genevoise à bicyclette



Une mini-exposition du Passeport Big Bang dans la campagne autour du CERN. (Image : CERN)

Les quarks mocheté sont-ils les antiquarks beauté? Les neutrinos ont-ils une quelconque efficacité contre les taupes ? Si vous ne connaissez pas les réponses à ces questions saugrenues, il est temps d'enfourcher votre vélo et d'aller récupérer votre Passeport Big Bang. Ce petit livret, et ses questions rigolotes, est un guide pour cheminer sur l'itinéraire cyclable du même nom. Le Passeport Big Bang relie dix mini-expositions interactives devant les sites du CERN dans la campagne franco-genevoise. Chaque exposition explique un aspect des recherches et des technologies du Laboratoire, propose une vidéo à regarder à travers une longue-vue et une énigme à résoudre pour relever le défi « Mission LHC ». Une carte indique les chemins balisés que l'on peut emprunter entre les plateformes.

Le Passeport Big Bang fête ses dix ans. L'occasion de revenir sur cet itinéraire touristique scientifique lancé dans le cadre d'un élan du CERN pour communiquer sur ses activités et contribuer au tourisme de la région. Le CERN compte 15 sites dans la campagne franco-genevoise. « Or, nous

avions constaté que les riverains de ces sites n'avaient aucune idée de ce qui se passait derrière les clôtures », se remémore Corinne Pralavorio, du groupe Communication du CERN et à l'origine du projet. « L'idée du Passeport Big Bang était donc de découvrir la réalité passionnante des recherches du CERN, sans avoir besoin d'une carte d'accès. » Les collectivités et institutions locales ont été associées au développement du parcours, notamment pour le balisage des 54 kilomètres de chemins cyclables qui relient les plateformes. « L'objectif était de développer ce projet main dans la main avec les communautés locales, car, au-delà du laboratoire scientifique, le CERN est un patrimoine culturel et touristique qui appartient à toute la région franco-genevoise », poursuit Corinne Pralavorio. Les communes et offices de tourisme restent parties prenantes l'entretien des chemins et la promotion du parcours.

Le parcours s'est enrichi cette année d'un nouveau site web comprenant plus de fonctionnalités. « Il est possible d'utiliser une carte interactive, un fichier GPX, ou encore l'application mobile et le site internet maps.cern pour explorer l'itinéraire », explique Mélissa Samson qui a donné un coup de fraîcheur au parcours. En plus de la « Mission LHC », on peut également participer à la chasse au trésor « Géocaches LHC ».

Pour les dix ans du Passeport Big Bang, les visiteurs qui relèveront le défi de la « Mission LHC » recevront une édition spéciale du certificat de réussite ainsi qu'un cadeau (disponible uniquement à la Réception du CERN). À vos passeports !

Récupérez votre exemplaire dans les mairies, les offices de tourisme, à la Réception du CERN, ou téléchargez-le sur le site web du projet.

Plus d'informations sur cern.ch/passeport-big-bang.

Sécurité informatique : la fraude au PDG, deuxième tentative

À la fin de l'année dernière, des membres du Conseil du CERN ont été la cible de ce que l'on appelle la « fraude au PDG », selon le même schéma que l'attaque lancée contre le CERN à la fin de l'année 2020. La fraude au PDG est une méthode d'ingénierie sociale visant à extorquer de l'argent d'une entreprise, en recourant à plusieurs techniques psychologiques pour empêcher la victime d'agir de manière rationnelle :

- En misant sur la peur, les sentiments de culpabilité ou de honte, c'est-à-dire en menaçant la victime et sa famille (comme dans le film Souviens-toi... l'été dernier).
 Sous la pression de cette menace, la victime obtempère par crainte de conséquences négatives si elle refuse de faire ce qui lui est demandé;
- Par la flatterie, c'est-à-dire en jouant sur l'ego, la fierté ou la complaisance (voire le narcissisme) de la victime;
- À travers le respect pour la hiérarchie; la victime, qui s'imagine n'être qu'un petit rouage dans la machine, obéit parce qu'une personne hiérarchiquement beaucoup plus élevée qu'elle lui a enjoint de le faire.
- En demandant de l'aide, c'est-à-dire en feignant de se trouver dans une situation difficile ou délicate et d'avoir besoin d'une aide immédiate.

Tout comme en 2020, cette « nouvelle » fraude s'est appuyée sur cette dernière technique, visant cette fois le Conseil en usurpant le nom de son président ainsi que son adresse électronique (voir notre article paru dans le *Bulletin* intitulé « *Les courriels d'aujourd'hui sont les lettres d'hier* »). L'attaque a été lancée le 8 décembre, lorsque plusieurs membres du Conseil du CERN ont reçu le message suivant, prétendument de la part de son président :

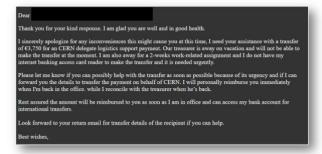


Les premiers mots sont amicaux, le ton est familier. Le pirate entre ensuite dans le vif du sujet en demandant de l'aide pour faire face à une situation difficile. L'adresse de l'expéditeur présumé a été trafiquée pour ressembler à celle de son soi-disant institut d'origine. L'adresse à laquelle il était demandé de répondre avait également été falsifiée et renvoyait à une adresse Gmail.

À ce stade, la vigilance est de mise. En cas de doute, contactez-nous à l'adresse Computer. Security@cern.ch. Il peut s'agir d'une stratégie de fraude connue, ou bien d'autres personnes ont déjà signalé cette tentative de fraude. Dans le cas présent, certaines personnes ont répondu au message :



Une fois que la victime a mordu à l'hameçon et que la conversation est amorcée, le pirate peut passer à l'attaque :



Fort heureusement, la victime, qui a commencé à se méfier, contacte Computer.Security@cern.ch. Bravo!

En cas de doute, il est essentiel d'établir une deuxième ligne de communication, moins susceptible d'être trafiquée, comme un appel téléphonique. Il est en effet difficile de falsifier sa voix lors d'une conversation. Ainsi l'identité de l'expéditeur du courriel peut être vérifiée en l'appelant au téléphone. C'est ce qu'a fait l'un des récipiendaires du message en invitant le pirate à l'appeler :

Could you please call me, or let us have a short skype or zoom chat. Are you at CERN? When are you going to be here?

Le pirate tente d'esquiver la demande :



Il tente de remettre la conversation sur les rails, mais trop tard, le récipiendaire se méfie à présent et contacte l'équipe chargée de la sécurité informatique du CERN. Bien joué! Fin de partie pour le pirate.

En signalant la tentative de fraude à l'adresse Computer. Security@cern.ch, le CERN a pu :

 bloquer des courriels similaires ainsi que l'adresse électronique du pirate;

- identifier les autres personnes ayant reçu le message frauduleux et les avertir (comme l'a fait le Secrétariat du Conseil, merci infiniment!);
- signaler l'IBAN de l'agresseur pour qu'il ne puisse pas être utilisé au CERN.

Voilà pourquoi il faut faire preuve de vigilance et de méfiance. Ce n'est pas parce que vous êtes serviable et savez faire preuve d'empathie qu'il faut vous laisser abuser. Ne vous laisser pas piéger par ces tentatives de fraude au PDG. De même, ne vous laissez pas impressionner (ou intimider) par un lien hiérarchique, l'autorité d'un dirigeant, ou par la fermeté des propos. Ne vous laissez pas envahir par la honte, harceler ou intimider par des courriels visant à susciter la peur, la culpabilité ou la honte. Il s'agit la plupart du temps de messages frauduleux. Au contraire, en cas de doute, faites intervenir votre hiérarchie, le Service d'audit interne du CERN, ou contactez Computer.Security@cern.ch. Ils sont là pour vous soutenir et vous aider! En agissant rapidement, vous contribuez à protéger le CERN lorsque les autres mesures échouent. Il vaut mieux prévenir que guérir.

L'équipe de la sécurité informatique

Communications officielles

Prestations familiales - Obligation de renseigner

Il est rappelé aux membres du personnel que, en application des articles R V 1.38 et R V 1.39 du Règlement du personnel, ils ont l'obligation de déclarer par écrit à l'Organisation dans un délai de 30 jours civils :

- tout changement de situation familiale (mariage, partenariat, naissance ou adoption d'un enfant, divorce ou dissolution de partenariat, décès d'un conjoint ou d'un enfant à charge);
- tout changement de situation d'un enfant à charge (cessation des études, prise d'emploi rémunéré, service militaire,

- mariage ou partenariat, changement de résidence ou de prise en charge de l'enfant d'un conjoint);
- le montant de toute prestation financière à laquelle le membre du personnel ou un membre de sa famille peut prétendre d'une source extérieure à l'Organisation dans un domaine couvert par le Règlement (par ex.: allocation de famille, pour enfant à charge ou de petite enfance, indemnité de non-résidence ou indemnité internationale).

Les procédures à suivre sont disponibles dans l'Admin e-quide :

https://admin-

eguide.web.cern.ch/procedure/changement-desituation-familiale

Le Département des ressources humaines est également disponible pour répondre à toutes les questions à l'adresse suivante: HR-Family.Allowance@cern.ch.

Il est rappelé également que toute déclaration mensongère ou omission de déclaration visant à tromper autrui, ou à obtenir un avantage ayant pour conséquence une perte financière pour l'Organisation ou une atteinte à sa réputation est constitutive d'une fraude et susceptible de donner lieu à une sanction disciplinaire conformément à l'article S VI 2.01 du Statut du personnel.

Département HR

Régime d'assurance maladie du CERN (CHIS) - Obligation de renseigner

En application de l'article IV 2.02 du Règlement du CHIS, nous rappelons que les membres du personnel titulaires, les nouveaux diplômés et les boursiers ont l'obligation de déclarer par écrit à l'Organisation :

- toute autre assurance maladie primaire dont leur conjoint bénéficie; et
- le montant de tout revenu découlant d'une activité professionnelle et/ou de pension de retraite perçu par le conjoint qui ne bénéficie pas d'une assurance maladie primaire adéquate.

Une telle déclaration doit notamment être faite dans les 30 jours civils à compter de tout changement dans la situation du conjoint quant à :

- son activité professionnelle (p.ex. début ou fin d'emploi, changement d'employeur);
- son assurance maladie (nous vous rappelons qu'un changement de pays de résidence peut entraîner un changement de l'assurance maladie de votre conjoint);
- ses revenus bruts entraînant un changement de tranche de revenu (voir tableau: https://chis.cern/fr/cotisationspour-les-membres-subsidiaires).

Cette déclaration doit être faite en utilisant le formulaire « **SHIPID** » (**S**pouse **H**ealth **I**nsurance &

Professional Income Declaration – en français : Déclaration d'assurance maladie et de revenus professionnels du conjoint).

Le Département des ressources humaines conseille donc aux titulaires, nouveaux diplômés et boursiers de vérifier auprès de leur conjoint si les éléments de leur dernière déclaration sont toujours d'actualité et, si ce n'est pas le cas, de faire une déclaration dans les plus brefs délais en utilisant le formulaire « **SHIPID** ». Il est également disponible pour répondre à toutes les questions concernant les SHIPID à l'adresse suivante : chis.shipid@cern.ch

Il est rappelé également que toute déclaration mensongère ou omission de déclaration visant à tromper autrui, ou à obtenir un avantage ayant pour conséquence une perte financière pour l'Organisation ou une atteinte à sa réputation est constitutive d'une fraude et susceptible de donner lieu à une sanction disciplinaire conformément aux dispositions de l'article V 5.03 du Règlement du CHIS et de l'article S VI 2.01 du Statut du personnel.

Département HR

Régime d'assurance maladie du CERN (CHIS) : nouveau Règlement à compter du 1^{er} mai 2023

Le nouveau Règlement du Régime d'assurance maladie du CERN (CHIS) entre en vigueur au 1^{er} mai 2023.

Le CHIS continuera de rembourser les séances de psychothérapeutes-psychologues prescrites par un médecin selon la Règle générale comme c'est le cas actuellement. Néanmoins, le remboursement se fera au titre des traitements dispensés par des psychothérapeutes-psychologues pour adultes et non plus au titre des auxiliaires médicaux. Elles seront soumises à un plafond spécifique de 6'000 CHF par année civile

et non plus incluses dans le plafond des auxiliaires médicaux.

A titre transitoire, pour l'année 2023, tous les soins reçus avant le 1er mai 2023 resteront inclus dans le plafond des auxiliaires médicaux (3'300 CHF). Pour les soins reçus après le 1^{er} mai, le plafond applicable des traitements dispensés par des psychothérapeutes-psychologues pour adultes sera proratisé à 8/12ème (4'000 CHF).

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter le Tiers-administrateur du CHIS : UNIQA (72730 ou 022 718 63 00 ou uniga@cern.ch).

Département HR

Annonces

Certaines annonces sont en anglais, merci pour votre compréhension.

Festival Pint of Science 2023 : venez rencontrer les scientifiques du CERN les 22, 23 et 24 mai

Le CERN participera à trois événements organisés dans le cadre de Pint of Science, deux à Genève, un à Saint-Genis-Pouilly. Venez prendre un verre et en apprendre davantage sur le CERN dans un café près de chez vous

Pint of Science est un festival international de la science qui a lieu une fois par an et qui permet aux scientifiques de parler de leurs découvertes dans un cadre convivial (pub, bar, café ou autre espace public). La première édition de ce festival a eu lieu en mai 2013, dans trois villes du Royaume-Uni. Le festival a ensuite rapidement pris de l'ampleur; à présent, il rayonne dans près de 30 pays et plus de 400 villes.

Cette année, le CERN participe pour la première fois de manière active à deux des nombreux événements organisés dans la région, en France et en Suisse.

Trois soirées passionnantes sont prévues pour vous permettre de rencontrer des scientifiques du CERN qui vous parleront de notre Laboratoire et partageront un verre avec vous. Pas besoin de connaissances scientifiques pour participer. Venez juste écouter nos scientifiques et échanger avec eux l

Pour plus d'informations et vous inscrire, rendezvous sur :

#pint23

https://indico.cern.ch/e/pintofscience23 Entrée gratuite. Inscription recommandée pour l'événement prévu à Saint-Genis-Pouilly.

ColorRun à Cessy le dimanche 14 mai 2023 – Veillez à respecter la signalisation

Dans le cadre de Terre de Jeux 2024, la mairie de Cessy organise une course ColorRun au profit de l'association Monts Jura Handisports (monts-jura-handisports.fr) le dimanche 14 mai 2023.

L'itinéraire de la course partira du centre de Cessy, longera le petit sentier jusqu'au point 5 du CERN et retournera au centre de Cessy. Une animation est prévue dans le parking à l'entrée du point 5. La sécurisation du parcours sera assurée par les organisateurs.

Tout sera mis en œuvre pour limiter les désagréments liés à la course ; des perturbations seront néanmoins possibles. Si vous travaillez sur site le dimanche 14 mai, merci de faire preuve de prudence en respectant la signalisation mise en place.

« Tour du Canton » au CERN le 31 mai

Le CERN accueillera la deuxième étape du Tour du Canton de Genève 2023 pour la première fois depuis 2004. La course de 8,9 km est ouverte à toutes et à tous. Le parcours débutera au niveau de l'Esplanade des Particules avant de traverser brièvement le CERN, la campagne suisse et les vignobles près de Satigny avant de revenir au CERN pour l'arrivée.

Plus d'informations et inscription sur http://www.courir-ge.ch/.

Le comité d'organisation est toujours à la recherche de bénévoles pour assurer le succès de l'événement - veuillez contacter christian.burlet@cern.ch si vous souhaitez apporter votre aide.

51ème course de relais du CERN - À vos marques!

Les inscriptions sont ouvertes pour la 51^{ème} édition de la course de relais du CERN. L'événement aura lieu le mercredi 31 mai à 12 h 15. Les clubs de l'Association du personnel tiendront des stands d'information et organiseront des activités devant le restaurant 1. La nourriture et les boissons seront fournies par Novae.

Inscrivez-vous ici (https://runningclub.web.cern.ch/node/add/Rela yRegistration) pour la course de relais ou ici

(https://runningclub.web.cern.ch/node/add/Nor dicWalkRegistration) pour la marche nordique - vous pouvez également scanner le code QR sur l'affiche. Si vous n'avez pas l'intention de courir, sachez que le comité d'organisation est toujours à la recherche de bénévoles pour aider à l'organisation de l'événement - veuillez contacter roddy.cunningham@cern.ch.

Nous nous réjouissons de vous accueillir sur la ligne de départ !

Les beaux jours arrivent là, attention aux pigûres de tiques!

Mieux connaître les tiques, les risques associés et leur prévention, pour profiter du grand air en toute sécurité

Pour la plupart d'entre nous, les beaux jours sont synonymes de sorties en plein air, de randonnées, de balades à vélo et bien d'autres choses encore. Ils marquent aussi le retour de petits acariens parasites : les tiques. Leurs pigûres peuvent avoir de graves conséquences pour notre santé, suite à la transmission de différents agents infectieux. Les infections les plus fréquentes dues aux pigûres de tiques sont la maladie de Lyme* (borréliose de Lyme), qui peut généralement être traitée par antibiotiques, et la méningo-encéphalite à tiques** (FSME), qui est plus rare que la maladie de Lyme, avec 5 000 à 13 000 cas signalés dans le monde chaque année. Il n'existe pas de vaccin contre la maladie de Lyme, mais le vaccin contre la méningo-encéphalite à tiques est recommandé à personne séjournant toute vivant ou ponctuellement dans les régions où la maladie est prévalente. En Europe, le vaccin contre la méningo-encéphalite à tiques est recommandé en Allemagne, en Autriche, en Estonie, en Finlande, en Lettonie, en Lituanie, en Pologne, en République tchèque, en Russie occidentale, en Slovaquie, en Slovénie, en Suède et en Suisse.

Les tiques sont présentes toute l'année, mais elles sont plus actives entre mars et novembre. Elles sont généralement présentes dans les zones humides et boisées et dans les champs de graminées, dans les herbes hautes ou sur les plantes à proximité du sol. Les tiques apprécient les zones chaudes et humides du corps humain où la peau est fine : derrière les oreilles, autour du cou, sous les aisselles, au niveau du nombril, de l'aine, du creux des genoux ou à l'intérieur des cuisses. Il est essentiel de s'inspecter après chaque sortie en plein air.

Comment puis-je me protéger ?

Vous pouvez vous protéger des piqûres de tiques en suivant ces conseils simples :

 Couvrez-vous, portez des vêtements à manches longues, un pantalon, des chaussettes hautes et des chaussures fermées. Optez pour des couleurs claires où les tiques seront plus visibles.

- Vaporisez un répulsif contre les tiques sur vos vêtements, vos chaussures et votre peau (disponible en pharmacie).
- Après tout risque d'exposition (une promenade dans les bois, un pique-nique dans l'herbe, etc.), inspectez soigneusement votre corps à la recherche d'éventuelles tiques.

Que dois-je faire en cas de piqûre de tique?
N'appliquez pas de baume ou de lotion, car cela
pourrait libérer la bactérie *Borrelia* présente dans
la salive des tiques et à l'origine de la maladie de
Lyme. Retirez immédiatement et soigneusement
la tique en procédant ainsi:

- Munissez-vous d'un tire-tique, d'une carte à tique ou d'une pince à bouts très fins.
- Saisissez la tique au plus proche de la peau sans l'écraser. (N'effectuez pas de rotation pour retirer la tique de la peau. Retirez la tique lentement en tirant de manière continue et sans à-coup.)
- Désinfectez la peau au niveau de la piqûre et de la zone qui l'entoure.
- Surveillez la zone de la piqûre pendant six semaines environ.

Contactez votre médecin :

- si vous avez une piqûre de tique et si vous êtes enceinte ou immunodéprimé(e) (traitement immunosuppresseur, VIH, etc.);
- si votre enfant âgé de moins de huit ans a été piqué;
- si la tique est restée dans la peau pendant plus de 36 heures ou si vous n'avez pas réussi à la retirer;
- si vous ne savez pas quand la tique s'est accrochée, mais qu'elle contenait du sang au moment de l'extraction;
- en cas d'apparition de rougeur, sans démangeaison, et si la rougeur s'étend autour de la piqûre (plus de 3 jours et jusqu'à plusieurs semaines après la piqûre);
- en cas de symptômes tels que douleurs, fièvres ou fatigues inexpliquées, douleurs

articulaires, troubles neurologiques, ou apparition d'une rougeur ailleurs dans les jours et les semaines qui suivent la piqûre. Si vous craignez d'avoir eu une piqûre de tique ou si vous avez des symptômes similaires à ceux de la grippe ou inhabituels après une piqûre de tique, veuillez consulter un médecin ou un pharmacien.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter le Service médical à l'adresse infirmary.Service@cern.ch.

L&D micro-talk - "Creating a culture of psychological safety"



The May/June issue of the CERN Courier is out

Meet "the python" – one of eight 60m-long hightemperature superconducting links to power new magnets for the High-Luminosity LHC. Developed at CERN via a multi-disciplinary approach and in collaboration with industry, the technology has also been used to demonstrate record powertransmission capability for electricity grids, and is being explored for use in electric aircraft.

This year's Recontres de Moriond saw the announcement of the first collider neutrinos (p9), improved measurements of the W mass (p10), new limits on Majorana neutrinos (p9), ever tighter constraints on the properties of dark

matter (p15), and much more. While the Standard Model stands strong, ingenious new ways to go beyond it include searches at CERN's NA62 experiment operating in "beam-dump" mode (p11). This issue also marks 60 years since Cabibbo's seminal paper on quark mixing (p43), and 50 years since Kobayashi and Maskawa generalised the description of quark mixing to three generations (p23).

Muons for cultural heritage (p32) and colliders (p47), a new user facility for plasma acceleration (p25), CERN's Science Gateway (p49) and "exotic

^{*}https://piqure-de-tique.ch/la-borreliose-enbref/

^{**}https://piqure-de-tique.ch/la-fsme-en-bref/

Conference on the Amazon rainforest – 24 May

Cacique Raoni & Tapi Yawalapiti



Amazon Rainforest Campaign

Wednesday 24 May 2023 : 12.30pm - 13.30pm CERN Meyrin, Main Auditorium 500/1-001



The Amazon is one of the world's largest rainforest and home to unparalleled biodiversity. Its biosphere is essential to life on the planet and its

servation as one of the largest terrestrial carbon sinks more critical than ever to tackle climate change.

The Amazon is still facing multiple threats such as forest fires, illegal logging, farming and mining.

Many of the indigenous monitoring stations authorized under the Brazilian Constitution and created in the 1990s are no longer operational due to neglect and lack of funding..

URGENTS NEEDS

Some communities are in urgent need of specific support: health, schooling and apprenticeship, production and trading of sustainable forest products and artisanal goods.

In the presence of : Cacique Raoni & Tapi Yawalapiti

Pour plus d'informations et demandes d'accès : https://indico.cern.ch/event/1280676/

Bibliothèque - nouveaux livres et e-books en avril

L'équipe de la Bibliothèque ajoute chaque jour de nouvelles ressources pour la communauté du CERN dans son catalogue. Consultez nos ajouts du mois avril ici (https://catalogue.library.cern/search?q= create d%3A%5B2023-04-01%20TO%202023-04-31%5D%20AND%20publication year%3A%5B201 8%20TO%202023%5D&f=doctype%3ABOOK&f=d octype%3APROCEEDINGS&l=grid&order=asc&p=1 &s=60&sort=bestmatch).

Vous trouverez plus de livres et de livres électroniques dans le catalogue de la bibliothèque du CERN.

Merci de nous faire savoir si vous ne trouvez pas un livre dont vous avez besoin via notre formulaire

(https://catalogue.library.cern/request).

Bonne lecture ! Pour toute question ou bibliothèque suggestion, contactez library.desk@cern.ch.

Hommages

Giorgio Brianti (1930 – 2023)



Giorgio Brianti (à droite) avec John Adams en 1979. (Image: CERN)

Giorgio Brianti, véritable pilier du CERN tout au long de ses quarante années de carrière, est décédé le 6 avril dernier, à l'âge de 92 ans. Il a joué un rôle majeur dans les réussites du CERN, en particulier pour le projet de Grand collisionneur électron-positon (LEP), et a marqué de son empreinte l'ensemble du complexe d'accélérateurs.

Giorgio entame des études d'ingénieur à l'Université de Parme, qu'il prolongera pendant trois ans à Bologne, où il obtiendra son diplôme, en mai 1954. Animé par le goût de la recherche, il apprend par son directeur de thèse qu'Edoardo Amaldi entreprend des démarches pour créer à Genève une organisation internationale, le CERN, et il est invité à le rencontrer à Rome en juin 1954. Dans son autobiographie – destinée à sa famille et ses amis - Giorgio décrit cette rencontre en ces termes: « Edoardo Amaldi m'a reçu très chaleureusement et, après divers échanges, il m'a dit: "Vous pouvez rentrer chez vous: vous recevrez prochainement une lettre d'engagement en provenance de Genève". J'ai ainsi eu le privilège de participer à l'une des aventures intellectuelles les plus importantes d'Europe, si ce n'est du monde, une aventure qui, en un demi-siècle, a fait du CERN "le" laboratoire mondial de la physique des particules. »

Giorgio voue une admiration sans bornes à John Adams, recruté par Edoardo Amaldi un an plus tôt : « John n'avait que 34 ans, mais il était doté d'une autorité naturelle. Dire que nous avons eu une conversation serait exagéré, tant mon anglais était encore hésitant, mais j'ai compris que j'étais affecté au groupe "Aimant" ». Après avoir participé à la conception des principaux aimants de courbure du Synchrotron à protons (PS), Giorgio est envoyé par John Adams à Gênes, où il supervisera pendant trois ans la construction de 100 aimants fabriqués par la principale entreprise italienne du secteur, Ansaldo. À son retour au CERN, il se voit confier le groupe « Contrôle » et, en 1964, il est nommé chef de la division Synchrocyclotron (SC). Après seulement quatre ans, Giorgio est chargé de créer une nouvelle division pour la construction d'un synchrotron très innovant – le Booster – capable d'injecter des protons dans le PS et d'augmenter notablement l'intensité du courant accéléré. Il décrit cette période comme étant peut-être la plus heureuse sur le plan technique. John Adams, directeur nommé général du nouveau Laboratoire II du CERN pour la construction du Supersynchrotron à protons (SPS) de 400 GeV, confie également à Giorgio la conception et la construction des zones d'expérimentation et de leurs lignes de faisceaux. Le 40e anniversaire de leur inauguration est célébré avec Giorgio en 2018; l'actuel programme d'expériences à cible fixe bénéficie encore aujourd'hui de sa clairvoyance.

En janvier 1979, Giorgio est nommé chef de la division SPS, mais deux ans plus tard, il est appelé par le nouveau directeur général du CERN, Herwig Schopper, à un poste encore plus important, celui de directeur technique. Comme l'écrit Giorgio : « Ma principale mission était de construire le

LEP..., qui devait être installé dans un tunnel de 27 km de circonférence et de 100 m de profondeur, et d'achever le programme proton-antiproton du SPS, une entreprise très risquée, mais dont le succès, en 1982 et 1983, a été décisif pour l'avenir du CERN ». L'énorme travail technique requis pour transformer le SPS en un collisionneur proton-antiproton, qui conduira à la découverte des bosons W et Z, s'est déroulé parallèlement à la construction du LEP et au lancement du projet de Grand collisionneur de hadrons (LHC), dans lequel Giorgio s'est personnellement investi à partir de 1982.

Giorgio se consacrera au LHC pendant près de 15 ans, en partant pratiquement de zéro. Il écrit : « Il s'agissait au départ d'une activité quasi clandestine : nous voulions éviter les réactions des délégués des États membres, qui n'auraient pas compris qu'un projet soit mené parallèlement au LEP. La première présentation publique du projet potentiel, qui portait déjà le nom de Grand collisionneur de hadrons, a eu lieu lors d'un atelier tenu à Lausanne et au CERN, au printemps 1984 ». Le projet LHC reçoit un coup d'accélérateur grâce à Carlo Rubbia, qui devient directeur général du CERN en 1989 et nomme Giorgio directeur des futurs accélérateurs. Alors que le LEP fonctionne à plein régime, de nouvelles technologies sont développées sous sa direction et les premiers prototypes d'aimants supraconducteurs à champ élevé sont créés. Le programme de construction

du LHC est approuvé de manière préliminaire en 1994, sous la direction de Chris Llewellyn Smith. En 1996, un an après le départ à la retraite de Giorgio, le LHC est définitivement approuvé. Et Giorgio n'entend évidemment pas s'arrêter là! En 1996, il accepte notamment de présider le comité consultatif de l'étude PIMMS (Proton Ion Medical Machine Study). Ce groupe de travail, établi au CERN, vise à concevoir et à développer un nouveau synchrotron à des fins médicales pour le traitement de tumeurs radiorésistantes au moyen faisceaux d'ions carbone. La première installation est construite en Italie, à Pavie, par le Centre national italien d'hadronthérapie oncologique (CNAO). Giorgio est également un membre actif du comité de rédaction de l'ouvrage « Technology meets Research », qui célèbre 60 ans d'interactions au CERN entre technologie et science fondamentale.

Giorgio nous a laissé un héritage non seulement intellectuel mais aussi spirituel. C'était un homme d'une grande rigueur morale, doté d'une foi chrétienne forte et contemplative, déterminé à atteindre ses objectifs, mais en veillant toujours à ne pas blesser les autres. Il était très attaché à sa famille et ses amis. Au-delà d'une nature réservée, son intelligence, sa gentillesse et sa générosité transparaissaient dans ses yeux et touchaient la vie des personnes qu'il rencontrait.

Ses collègues et amis

Yolande Agnosini (1933 – 2023)



Yolande Beatrix Agnosini, née Soriano, nous a quittés le samedi 8 avril à l'âge de 89 ans. Elle va ainsi rejoindre son mari Fausto Agnosini, travaillait aui également au CERN.

Yolande a passé toute sa carrière au CERN. Après un passage au service de perforation des cartes pour les ordinateurs, elle a repris des études qui lui ont permis d'intégrer le service des périodiques à la bibliothèque du CERN. Ses collègues l'appréciaient pour ses nombreuses qualités : sociable, souriante et travailleuse. Elle s'est beaucoup épanouie dans ses différents postes et elle considérait le CERN comme un deuxième foyer.

Une fois à la retraite, Yolande a partagé son temps entre la France et l'Espagne et s'est lancée dans une nouvelle activité : la peinture. Bien que débutante, elle s'est vite découvert un véritable don pour cet art, commençant par peindre des paysages puis des portraits plus vrais que nature. Elle a notamment eu l'occasion de présenter ses œuvres (dont vous trouverez quelques exemplaires ci-dessous) lors d'une exposition au CERN, qui a été un véritable succès.



Une sélection d'oeuvres de Yolande, réalisées au cours de sa retraite. (Image: CERN)

Le coin de l'Ombud

Rapport annuel 2022 de l'ombud – pourquoi le lire?

Le 12e rapport annuel de l'ombud est à présent disponible sur CDS, à cette adresse (https://cds.cern.ch/record/2852264?ln=en).

J'espère qu'il vous intéressera. Cette année, pour la première fois, la version complète et détaillée est accompagnée d'une version PowerPoint plus concise reprenant les points clés.

L'établissement du rapport annuel figure parmi les principaux points du mandat de l'ombud : « L'Ombud établit un rapport annuel sur ses activités à l'intention du Directeur général. Ce rapport contient des informations anonymes et statistiques relatives aux questions portées à sa connaissance, en précisant leur nature, leur état d'avancement ou leur issue, ainsi qu'une évaluation générale du fonctionnement du Bureau de l'Ombud. »

Ce rapport annuel est avant tout un outil qui garantit la transparence et facilite la communication avec la communauté du CERN. Parmi les nombreuses informations qu'il contient, vous trouverez le profil par catégories des 151 personnes qui ont rendu visite à l'ombud au cours de l'année, ainsi qu'une analyse statistique des 205 situations qui ont été abordées, tout cela dans le strict respect de la confidentialité. Vous trouverez également les résultats d'une enquête menée auprès des personnes concernées

cherchant à évaluer dans quelle mesure la visite à l'ombud a répondu à leurs attentes.

Le rapport est également l'occasion pour l'ombud de formuler certaines observations au terme d'une année d'écoute active, d'analyse de situations et de résolution informelle de conflits. Enfin, l'ombud propose des mesures pragmatiques et simples pour les problèmes les plus aigus et les plus fréquemment évoqués, ainsi que pour ceux qui semblent être systémiques.

Les observations et propositions de l'ombud sont soumises à la Directrice générale et au Directoire élargi, qui peuvent, s'ils le souhaitent, les retenir ou s'en inspirer. Le rapport de 2022 a été présenté le 6 avril au Comité de concertation permanent (CCP), qui réunit des représentants de la Direction et de l'Association du personnel, et sera également présenté le 10 mai au Forum tripartite sur les conditions d'emploi (TREF). Ces deux cadres offrent de précieuses occasions de discuter des tendances systémiques analysées par l'ombud dans son rapport.

Au-delà de ces présentations formelles et des échanges que l'ombud entretient avec les différentes parties prenantes, chacun d'entre vous peut, à titre individuel, réfléchir aux observations et propositions qui sont particulièrement pertinentes pour votre environnement de travail.

Les messages essentiels que j'aimerais mettre en avant cette année sont les suivants :

- 95 % des personnes ayant répondu à l'enquête ont déclaré qu'elles recommanderaient à un collègue confronté à une situation difficile d'en discuter avec l'ombud.
- Il reste encore un long chemin à parcourir pour que la résolution informelle des conflits soit pleinement intégrée à la culture du CERN. La médiation est efficace ; je la suggère souvent en cas de conflit. Malheureusement, cette suggestion est rarement suivie.
- Seules 11 % des personnes qui m'ont rendu visite m'ont autorisée à entreprendre une action informelle. Parmi les raisons invoquées, la crainte de conséquences négatives pour leur carrière ou encore le sentiment que cela ne servira à rien. L'Organisation doit créer un environnement sûr où les personnes peuvent exprimer sans crainte leurs préoccupations et leurs désaccords de manière constructive et respectueuse.
- La grande majorité des questions évoquées avec l'ombud sont liées à un manque de

respect et à des manquements au Code de conduite. Du point de vue de l'ombud, nous devons trouver des moyens de remettre en adéquation la culture de notre Laboratoire avec les valeurs affichées par l'Organisation.

Vous avez peut-être des questions sur mon rapport ou souhaitez discuter de certaines des observations ou des mesures que j'ai proposées. N'hésitez pas à me faire part de vos commentaires et de vos questions. Je me ferai un plaisir d'en discuter avec vous.

Laure Esteveny

J'attends vos réactions : n'hésitez pas à m'envoyer un message à ombud@cern.ch. De même, si vous avez des suggestions de sujets que vous aimeriez voir traiter, n'hésitez pas à m'en proposer.

<u>N.B.</u>: pour recevoir les publications, actualités et autres communications de l'ombud du CERN, inscrivez-vous à l'adresse suivante CERN Ombud news (https://e-groups.cern.ch/e-groups/EgroupsSubscription.do?egroupName=ce rn-ombud-news).